

Signalisation verticale : sticker indiquant le sens d'évacuation vers une zone refuge de la rue Jean Macé à Cannes – 2021 - © Mairie de Cannes

L'ORGANISATION D'UN EXERCICE TSUNAMI POUR TESTER L'ALERTE ET LA PERCEPTION DE LA POPULATION

Yannick Ferrand, directeur des risques majeurs, mairie de Cannes

Dans le prolongement des exercices d'alerte tsunami réalisés en 2017 et 2018, en lien avec le Centre d'alerte aux tsunamis (CENALT) et l'État, la mairie de Cannes a organisé un nouvel exercice le 5 novembre 2021 consistant à diffuser en réel l'alerte à l'aide de haut-parleurs et à tester une signalétique d'évacuation vers les zones refuges auprès de la population.

La façade maritime cannoise a connu à plusieurs reprises les coups de mer, forte houle engendrant des vagues et submersion marine, sur la dernière décennie (2008, 2010, 2011 et 2019) lesquels ont causé de graves dégâts matériels ainsi qu'un phénomène d'érosion du trait de côte.

Les tsunamis ou raz-de-marée peuvent aussi avoir un impact sur la Côte d'Azur. Par exemple, le 21 mai 2003, un séisme s'est produit à Boumerdes en Algérie engendrant un phénomène de tsunami à Théoule-sur-Mer, ou encore le 16 octobre 1979 à l'aéroport de Nice suite à l'effondrement d'un remblai de terres sur un chantier.

Selon une étude réalisée par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) sur l'impact des tsunamis sismiques sur le littoral des Alpes-Maritimes commandée par l'État et finalisée en octobre 2020, le niveau de la mer pourrait atteindre facilement la cote +3 m et localement plus sur certaines localités comme à Cannes et à Menton en cas de séisme dans le bassin méditerranéen occidental. Les temps d'arrivée de l'onde marine sont assez homogènes spatialement. Ils pourraient s'échelonner de 1h07min à 1h12min pour les sources sismiques de la marge maghrébine et de 2 à 7 minutes pour la mer Ligure.

S'ENTRAÎNER À GÉRER UNE ALERTE TSUNAMI

La date de l'exercice tsunami a été fixée au 5 novembre 2021, le 5 novembre de chaque année étant désigné par l'Assemblée générale des Nations Unies « Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis pour promouvoir une culture mondiale de sensibilisation aux tsunamis ».

L'alerte a été transmise par le Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC) à la mairie de Cannes à 10 heures. Dès réception de l'alerte, la procédure « alerte rouge tsunami » du Plan communal de sauvegarde (PCS) est activée. L'information est relayée immédiatement en interne dans le groupe WhatsApp



cartographie des itinéraires d'évacuation vers des zones refuges en cas d'alerte tsunami © UPVM3, 2021

« gestion de crise » des élus et cadres municipaux. La police municipale se charge rapidement de diffuser le message préenregistré via les dizaines de haut-parleurs situés entre la Croisette et la rue d'Antibes : « Exercice, exercice, exercice, alerte tsunami! Évacuez immédiatement le bord de mer, rejoignez à pied les sites refuges tsunami en suivant la signalétique, exercice, exercice, exercice. » Ce message d'alerte est également diffusé en anglais. Le service mer et littoral se concentre sur l'information des plaisanciers afin qu'ils évacuent les ports. Des messages radio sont passés aux embarcations en mer afin qu'ils ne rentrent pas aux ports, le danger étant moins important au large.

TESTER UNE SIGNALÉTIQUE D'ÉVACUATION VERS LES ZONES REFUGES

Une signalétique d'évacuation a été mise en place temporairement sous forme d'adhésifs collés au sol et sur le mobilier urbain afin de la tester auprès des usagers. Cette signalétique a pour objet de permettre aux personnes de s'orienter vers les zones refuges situées à plus de 5 mètres d'altitude ou bien à plus de 200 mètres du rivage dès la diffusion de l'alerte tsunami. Les zones refuges sont matérialisées par des grands panneaux fixés au mobilier urbain.

La mise en place de cette signalétique

est complémentaire au dispositif d'alerte sonore par haut-parleurs, afin que la population, présente sur le bord de mer, s'oriente plus facilement vers les zones refuges.

La signalétique respecte la norme internationale ISO 20712.

Un plan des itinéraires d'évacuation vers les zones refuges a été mis en place à l'échelle communale et a été intégré dans le Document d'information communale sur les risques majeurs (DICRIM) mis à jour en janvier 2022.

RÉACTIONS DE LA POPULATION

La population cannoise n'a pas été surprise lors de la diffusion des messages sonores sur les haut-parleurs étant donné que ce dispositif a été éprouvé lors des deux vigilances rouges pluie-inondation des 23 novembre et 1er décembre 2019. Cependant, la diffusion d'une alerte tsunami interroge plus d'un passant. Cette impression est corroborée par une enquête réalisée à Cannes en août 2020 sur le projet de signalétique tsunami, 58% des passants interrogés (enquête réalisée auprès de soixante personnes) ne savaient pas qu'un tsunami pouvait se produire sur notre côte. Au cours de la diffusion de cette alerte, le ressenti des passants est partagé entre appréhension et sécurité, entre ceux qui se posent des questions et ceux qui sont rassurés car la

mairie prend en main le problème.

POURSUIVRE LA DÉMARCHE EN ASSOCIANT LA POPULATION

Depuis 2014, la prévention et la gestion des risques majeurs sont des priorités d'action du maire de Cannes, David Lisnard.



Signalisation au sol : sticker temporaire représentant un jalon en lave émaillée indiquant le sens d'évacuation vers une zone refuge – 2021 - © Mairie de Cannes

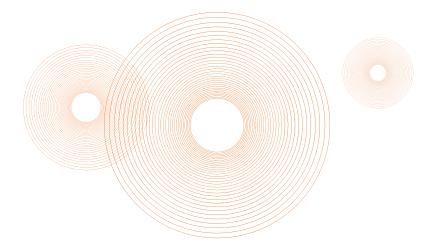




© Mairie de Cannes

La sensibilisation aux bonnes pratiques en cas d'alerte à un risque majeur est un maillon essentiel de la chaîne de prévention pour protéger les personnes et réduire les dégâts matériels.

La mairie de Cannes mettra en place, à partir du deuxième semestre 2022, une signalétique d'évacuation sur le risque tsunami sur certaines portions du littoral. Elle sera complétée au cours de l'année 2023 afin que l'ensemble de la côte cannoise soit couverte. Les îles de Lérins feront l'objet d'une signalétique adaptée afin respecter le cadre naturel et architectural. Une fois cette signalétique mise en place, des campagnes d'information régulières seront réalisées sur le terrain par les réservistes bénévoles de la Réserve communale de sécurité civile pour sensibiliser la population. Le 5 novembre 2022, un nouvel exercice d'alerte sera organisé en lien avec le CENALT et l'État et permettra d'impliquer les passants pour jouer l'exercice.





Haut-parleur de la rue Maréchal Joffre à Cannes – 2021 - © Mairie de Cannes